

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

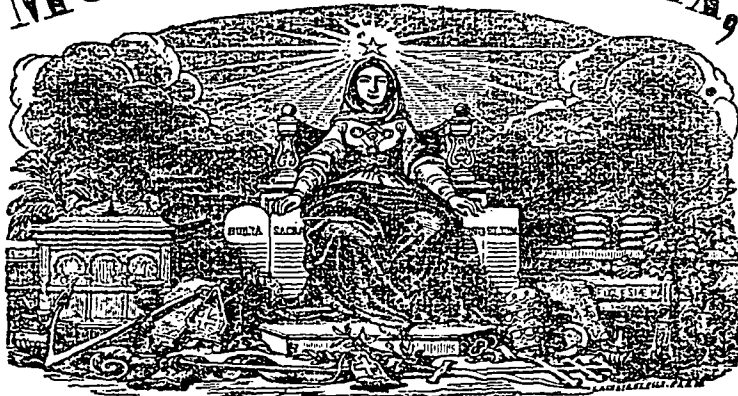
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Mélanges Religieux,



RESPICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Recueil périodique.

Vol. 3.

MONTREAL, 29 AVRIL 1842.

No. 20.

## LETTRE

DE M. LE COMTE J. DE MAISTRE A UNE DAME PROTESTANTE.

*Sur la maxime qu'un honnête homme ne change jamais de religion.*

MADAME,

Vous exigez que je vous adresse mon opinion sur la maxime si fort à la mode, *qu'un honnête homme ne change jamais de religion*. Vous me trouverez toujours disposé, Madame, à vous donner des preuves d'une déférence sans bornes, et je m'empresserai d'autant plus à vous obéir dans cette occasion, que si je ne me trompe infiniment, il ne reste plus entre vous et la vérité que ce vain fantôme d'honneur qu'il est bien important de faire disparaître.

Il m'eût été bien plus doux de vous entretenir de vive voix; mais la Providence ne l'a point voulu. Je vous écrirai donc, puisque nous sommes séparés pour très-longtems, peut-être même pour toujours, et j'ai le ferme espoir que cette lettre produira sur un esprit aussi bien fait que le vôtre tout l'effet que j'en attends.

La question ne saurait être plus importante, car, si nul honnête

homme ne doit changer de religion, il n'y a plus de question sur la religion. Il est inutile et même ridicule de s'informer de quel côté se trouve la vérité. Tout le monde a raison ou tout le monde a tort, comme il vous plaira ; c'est une pure affaire de police dont il ne vaut pas la peine de s'occuper.

Mais pesez bien, je vous en supplie, l'alternative suivante : pour que tout honnête homme soit obligé de conserver sa religion, quelle quelle soit, il faut nécessairement *que toutes les religions soient vraies, ou que toutes les religions soient fausses.* Or, de ces deux propositions, la première ne peut se trouver que dans la bouche d'un insensé, et la seconde dans celle d'un impie. Ainsi je suis bien dispensé, avec une personne telle que vous, d'examiner la question dans son rapport avec l'une ou l'autre de ces deux suppositions ; et je dois me restreindre à une troisième, je veux dire à celle qui admet une religion vraie, et rejette toutes les autres comme fausses.

Je le dois d'autant plus, que c'est précisément de cette supposition que l'on part pour prétendre que chacun doit garder la sienne. En effet, dit-on, le Latin dit qu'il a raison, le Grec dit qu'il a raison, le Protestant dit qu'il a raison : entre eux qui sera le juge ? Ma réponse serait bien simple, si c'était là l'état de la question. Je dirais : C'est Dieu qui sera le juge : c'est Dieu qui examinera si l'homme ne s'est point trompé lui-même ; s'il a étudié la question avec toute l'attention dont il est capable, et surtout s'il ne s'est point laissé aveugler par l'orgueil ; *car il n'y aura point de grâce pour l'orgueil.*

Mais ce n'est point du tout de quoi il s'agit ; on change l'état de la question pour l'embrouiller. Il ne s'agit nullement de savoir ce qui arrivera d'un homme qui se croit de bonne foi dans le chemin de la vérité, quoiqu'il soit réellement dans celui de l'erreur ; encore une fois, Dieu le jugera, et il est bien singulier que nous ayons tant de peur que Dieu ne sache pas rendre justice à tout le monde. Il s'agit uniquement de savoir *ce que doit faire l'homme qui professe une religion quelconque, et qui voit clairement la vérité ailleurs ?* Voilà la question ; et il n'y a ni raison ni bonne foi à la changer pour en examiner une toute différente, puisque nous sommes tous d'accord qu'un homme qui change de religion sans conviction est un lâche et même un scélérat.

Cela posé, quel téméraire osera dire que l'homme à qui la vérité devient manifeste doit s'obstiner à la repousser ? Il n'y a rien de si terrible que l'empire d'une fausse maxime une fois établie sur quelque préjugé qui nous est cher ; à force de passer de bouche en bouche, elle devient une sorte d'oracle qui subjugué les meilleurs esprits. De ce nombre est celle que j'examine dans ce moment : c'est le *coussin* que l'erreur a imaginé pour reposer sa tête et dormir à l'aise.

La vérité n'est pas, quoiqu'on en dise, si difficile à connaître. Cha-

cun, sans doute, est le maître de dire *non*, mais la conscience est infallible, et son aiguillon ne saurait être écarté ni émoussé. Que fait-on donc pour se mettre à l'aise, et pour contenter à la fois la paresse qui ne veut point examiner, et l'orgueil qui ne veut point se dédire ! On invente la maxime *qu'un homme d'honneur ne change point de religion* : et là-dessus on se tranquillise, sans vouloir s'apercevoir, ce qui est cependant de la plus grande évidence, que ce bel adage est tout à la fois une absurdité et un blasphème.

Une absurdité : car, que peut-on imaginer de plus contraire à la nature d'un être intelligent, que la profession de foi expresse et antérieure de repousser la vérité, si elle se présente ? On enverrait à l'hôpital des fous celui qui prendrait un tel engagement dans les sciences humaines, mais quel nom donner à celui qui le prend à l'égard des vérités divines ?

Un blasphème : car c'est absolument, et au pied de la lettre, la même chose que si l'on disait formellement, à Dieu : " Je me moque de ce que vous dites ; révélez ce qu'il vous plaira : je suis né Juif, Mahométan, idolâtre, etc., je m'y tiens. Ma règle sur ce point est le degré de longitude et de latitude. Vous pouvez avoir ordonné le contraire, mais peu m'importe."

Vous riez, Madame, mais il n'y a ici ni exagération ni rhétorique, c'est la vérité toute pure ; jugez-en vous-même dans le calme de la réflexion.

En vérité il s'agit bien d'un vain point d'honneur et d'un engagement d'orgueil dans une matière qui intéresse la conscience et le salut.

Mais je ne prétends pas en demeurer là, et j'ai la prétention de vous montrer que l'honneur même, tel que nous le concevons dans le monde, ne s'oppose nullement au changement de religion ; pour cela remontons aux principes.

Il y a aujourd'hui 1809 ans qu'il y a *toujours* eu dans le monde une Eglise catholique, qui a *toujours* cru ce qu'elle croit. Vos docteurs vous auront dit mille fois que nous avons innové ; mais prenez garde d'abord que si nous avons réellement innové, il serait assez singulier qu'il fallût publier tant de gros livres pour le prouver (livres au reste réfutés sans réplique par nos écrivains). Eh ! mon Dieu, pour prouver que vous avez varié vous autres, qui n'existez cependant que d'hier, il ne faut pas se donner tant de peine. Un des meilleurs livres de l'un de nos plus grands hommes contient l'*Histoire de vos variations*. Les professions de foi se sont succédées chez vous comme les feuilles se succèdent sur les arbres ; et aujourd'hui on se ferait lapider en Allemagne, si l'on soutenait que la confession d'Augsbourg, qui était cependant l'Évangile du seizième siècle, oblige les consciences.

Mais allons au-devant de toutes les difficultés. Partons d'une épo-

que antérieure à tous les schismes qui divisent aujourd'hui le monde. Au commencement du dixième siècle, il n'y avait qu'une foi en Europe. Considérez cette foi comme un assemblage de dogmes positifs : l'unité de Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la Présence réelle ; et, pour mettre plus de clarté dans nos idées, supposons qu'il y ait cinquante de ces dogmes positifs. Tous les chrétiens en croyaient donc alors cinquante. L'Église grecque ayant nié la procession du Saint-Esprit et la suprématie du pape, elle n'eut plus que quarante-huit points de croyance, par où vous voyez que nous croyons toujours tout ce qu'elle croit, quoiqu'elle nie deux choses que nous croyons. Vos sectes du seizième siècle poussèrent les choses beaucoup plus loin, et nièrent encore plusieurs autres dogmes : mais ceux qu'ils ont retenus nous sont communs. Enfin, *la Religion catholique croit tout ce que les sectes croient*, ce point est incontestable.

Ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont donc point des religions, ce sont des *négations*, c'est-à-dire rien par elles-mêmes, car dès qu'elles affirment, elles sont catholiques.

Il suit de là une conséquence de la plus grande évidence : c'est que le catholique qui passe dans une secte *apostasie* véritablement, parce qu'il change de croyance, et qu'il nie aujourd'hui ce qu'il croyait hier ; mais que le sectaire qui passe dans l'Église n'abdique au contraire aucune dogme, il ne nie rien de ce qu'il croyait ; il croit au contraire ce qu'il niait, ce qui est bien différent.

Dans toutes les sciences, il est honorable de faire des découvertes et d'apprendre des vérités qu'on ignorait. Par quelle singularité la science de la religion, la seule absolument nécessaire à l'homme, serait-elle exceptée ? Le mahométan qui se fait chrétien passe d'une religion positive dans une autre du même genre. Il peut donc en coûter à son orgueil d'abdiquer des dogmes positifs, et de confesser que ce même Mahomet, qu'il regardait comme un prophète envoyé de Dieu, n'est cependant qu'un imposteur.

Il en est tout autrement de celui qui passe d'une secte chrétienne dans la mère Eglise. On ne lui demande pas de renoncer à aucun dogme, mais seulement d'avouer, qu'outre les dogmes qu'il croit et que nous croyons tous comme lui, il en est d'autres qu'il ignorait, et qui cependant se trouvent vrais.

Tout homme qui a de la raison doit sentir l'immense différence de ces deux suppositions.

Maintenant, je vous prie d'arrêter votre esprit sur la considération suivante, qui est digne de toute votre attention. Pourquoi la maxime, *qu'il ne faut jamais changer de religion*, est-elle anathématisée par nous comme un blasphème extravagant ? et pourquoi cette maxime est-elle canonisée comme un oracle de l'honneur dans tous les pays séparés ? Je vous laisse le soin de répondre.

Voilà ce que j'avais à vous dire sur cette grande question. Je n'emploie, comme vous voyez, ni grec ni latin ; je n'invoque que le bon sens, qui parle si haut qu'il est impossible de lui résister. Pour peu que vous y réfléchissiez, vous ne pouvez pas douter que le catholique qui passe dans une secte est nécessairement un homme méprisable, mais que le chrétien qui d'une secte quelconque repasse dans l'église (s'il agit par conviction, cela s'entend assez) est un fort honnête homme, qui remplit un devoir sacré.

Permettez-moi d'ajouter encore l'expérience à la théorie : nous avons dans notre religion des listes (si nombreuses que nous en avons fait des livres) d'hommes éminens par leurs dignités, leur rang, leurs lumières et leurs talens, qui, malgré tous les préjugés de sectes et d'éducation, ont rendu hommage à la vérité en rentrant dans l'église. Essayez, je vous prie, de faire une liste semblable de tous les hommes qui ont abjuré le catholicisme pour entrer dans une secte. Vous ne trouverez en général que des libertins, des mauvaises têtes, ou des hommes abjects. J'en appelle à vous-même, Madame : vous n'avez pas voulu confier vos enfans au moine défroqué qui arriva ici il y a quelque tems. Il ne s'agissait cependant que de leur apprendre le géographie et l'arithmétique, objets qui n'ont rien de commun avec la foi. Il faut que vous le méprisiez bien profondément ; mais il ne dépend pas de vous de mépriser, par exemple, le comte de Stolberg ou le prince abbé Gallitzin. (1) Des gens qui n'ont pas votre franchise pourront les blâmer, parce que, encore une fois on ne peut empêcher personne de dire *oui* ou *non* ; mais j'en appelle de bon cœur à leur conscience.

La route étant aplanie, il ne s'agit plus que de marcher. Vous allez me demander : *Que faut-il faire ?* Je ne veux rien brusquer, Madame ; vous savez combien je redoute les publicités inutiles ou dangereuses. Vous avez un époux, une famille et des biens. Un éclat de votre part compromettrait tout cela sans fruit ; je n'entends pas du tout presser ce point avec une rigueur théologique ; mais il y a des moyens doux qui opèrent beaucoup et sans inconvénient. En premier lieu, si vous ne pouvez encore manifester la vérité, vous êtes tenue au moins de ne jamais la contredire. Que l'usage, le respect humain ou la politique, que l'orgueil national surtout, ne vous arrachent jamais un mot contre elle. En second lieu, songez qu'une dame de votre caractère est une véritable souveraine dans son cercle. Ses enfans, ses amis,

(1) Si cette lettre eût été écrite de nos jours, l'auteur n'eût pas manqué de joindre ici le nom de M. de Haller à celui du comte de Stolberg. Ces deux hommes, également célèbres, ont eu l'un et l'autre plus d'un genre de sacrifice à faire pour retourner à la foi de leurs ancêtres. Depuis quelque années l'Eglise catholique a été consolée par le retour d'un grand nombre de ses enfans égarés ; en France, en Angleterre, en Allemagne, les conversions sont presque journalières. Tout récemment encore l'Eglise de Nîmes a reçu l'abjuration d'un respectable magistrat du département du Gard. (Note du D.)

ses domestiques sont plus ou moins ses sujets ; agissez dans l'étendue de cet empire. Faites tomber autant qu'il est en vous les préjugés malheureux qui ont tant fait de mal au monde ; vos devoirs ne s'étendent pas au-delà de votre pouvoir. Pour le bien comme pour le mal, l'influence de votre sexe est immense ; et peut-être que, pour ramener l'orgueil qui s'obstine, il n'y a plus d'autre argument efficace que celui d'une épouse respectable dont les vertus reposent sur la foi.

Favorisez la lecture des bons livres qui vous ont amenée vous-même au point où vous êtes. Voltaire a dit : *Les livres ont tout fait.* Il n'avait que trop raison ; prenez-lui sa maxime, et tournez-la contre l'erreur.

Enfin, Madame, ceci est le principal ; mettez-vous en règle avec votre conscience, c'est-à-dire avec Dieu. La bonne foi ne périt jamais. Soumettez-vous parfaitement à la vérité ; tenez pour vrai tout ce qui est vrai, pour faux tout ce qui est faux ; désirez de tout votre cœur que l'empire de la vérité s'étende de jour en jour, et laissez dire tous ceux qui auront la prétention de vous deviner. Quand vous serez ainsi disposée, je vous dirai, comme Lusignan : *Allez, le ciel fera le reste.*

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

LE COMTE J. DE MAISTRE.



## LE PRÊTRE.

As-tu vu ces pieuses générations de lévites que je destine à mon culte ; ces tendres ceps que j'ai plantés dans mon champ pour porter les fruits de l'abondance, pour répandre l'odeur des vertus ? Ah ! professe un saint respect pour ceux à qui il est donné de parler en mon nom. Dans quel temps verra-t-on davantage la calomnie s'en prendre au sacerdoce ? Dans quel temps plus qu'à présent l'impiété s'efforcera-t-elle de salir la robe de lin des fils de l'autel ? Cependant, malgré les efforts de l'ennemi, l'œuvre du salut s'opère ; malgré les sarcasmes, malgré les moqueries insensées de ceux dont le cœur soupire en secret, mes sacrifices ne sont point interrompus. Les autels de la loi sainte s'élèvent au milieu de Gomorrhe, et les fils d'Israël chantent mes louanges quand les Sodomites blasphément mon nom.

Le ministère de l'autel est un ministère de paix. La bouche du prêtre ne s'ouvrira pas pour la parole de sang : son cœur ne désirera point ce qui fait la joie des cœurs charnels. Il marchera au milieu de mon peuple selon la justice ; il se lèvera dans les assemblées pour annoncer ma doctrine. Ses yeux seront pudiques et ses oreilles chastes. Je le signerai d'un signe ineffaçable qu'il portera à la face des peuples, et je le rendrai dépositaire de mes trésors. Il habitera dans le sanctuaire et se renfermera dans les profondeurs de mes tabernacles. Aux jours de jubilation et de fêtes solennelles, il paraîtra dans l'assemblée des fidèles et leur parlera dans l'esprit-saint. Heureux ceux que je destine à la conduite de mon troupeau ! Je les bénirai dès le sein de leurs mères ; je leur imprimerai à leur naissance un caractère qui les fera reconnaître pour des prophètes futurs de la loi nouvelle ; je les pro-

tègerai à travers l'enfance et la jeunesse orageuse, et quand le jour sera venu, je les appellerai pour leur dire : " Jeunes guerriers, voici le glaive de la parole ; courez à l'ennemi : pasteurs, voici ma houlette ; veillez sur mon troupeau. Soyez forts en moi : si les méchants vous affligent, réjouissez-vous ; s'ils vous tourmentent, souffrez avec résignation ; s'ils vous mènent aux bûchers, chantez des cantiques. Ne craignez point : partout où vous irez, vous verrez mon étoile qui vous servira de guide ; partout où vous direz : " Mon père ! " j'enverrai la milice du ciel à votre secours. Moissonneurs pleins de courage, la récolte est mûre, entrez dans les sillons. Astres lumineux, la nuit couvre le monde, le firmament prend sa teinte azurée ; répandez-vous par myriades dans les plaines obscures ; brillez, scintillez jusqu'aux premiers feux du matin. "

Dans les cœurs de ces hommes saints, un grand foyer d'amour brûle jour et nuit, comme une lampe sous la voûte d'un temple. Leur zèle les entraînerait à l'extrémité de l'univers pour y faire retentir mon nom. Infatigables dans leurs travaux, ils cherchent toujours de nouveaux devoirs à remplir. Le pauvre, étendu sur sa paille, les voit entrer sous son toit si méprisé ; il les voit s'asseoir à sa couche ; il entend leurs lèvres prononcer le doux nom de frère, et l'infortuné qui ne croyait plus à la charité, s'étonne et bénit l'homme de paix qui le console. O ma bien-aimée ! que ces saintes occupations ont de charme pour les élèves du sanctuaire !

Mais il en est d'autres qui portent avec elles leur amertume et leurs douceurs. Quand la mort parle à l'impie, et qu'elle lui dit : " Vieux chêne, l'aigle va t'étendre sur la terre que tu as ombragée : ton tronc dépouillé restera gisant, jusqu'à ce qu'il disparaisse dans la poudre ; " l'impie s'étonne et se trouble. C'est alors que le pieux lévite se présente au chevet de sa vieillesse pour lui dire : " Mon frère, notre Dieu vous appelle à lui ; prenez votre robe d'innocence pour paraître devant ce grand juge ; sondez votre cœur ; ouvrez-moi vos plaies, et j'y verserai le baume. " Mais quand l'impie répond : " Mon cœur est un abîme, retirez-vous, " quel sein ne serait point glacé d'une froide horreur ! Cependant l'oint du Seigneur ne garde point le silence ; il parle dans l'inspiration de l'Esprit-Saint, et ses discours ressemblent aux vents du midi qui fondent la neige des plus hautes montagnes. L'oreille du mourant est captivée par sa voix comme par des sons mélodieux. Il écoute, il goûte, il croit, il espère, il abjure. Il verse des larmes de repentir et d'amour ; il veut consacrer ce jour que le ciel a fait briller à ses yeux ; il veut chanter un cantique d'actions de grâces. Les rides de son front s'effacent ; la jeunesse renaît en lui, mais c'est une jeunesse éternelle ; déjà il touche aux limites du royaume de mon Père ; il est admis pour le banquet d'allégresse ; il est saint.

La conduite des âmes pures est aussi confiée à la sagesse de mes disciples. Ils pénètrent au fond des cœurs, et là où régnaient le désordre et la tempête, ils font régner le calme et la paix. Par eux, les tendres générations reçoivent le grain de la parole et apprennent à connaître le chemin du salut. Ils protestent ouvertement contre le débordement des passions, contre la fausse sagesse du monde, contre la conduite des impies. Ministres de l'Agneau, ils



ont sa douceur pour réprimander, sa charité pour aimer, sa patience pour souffrir. Je leur ai dit : " Vous quitterez vos parents et le lieu de votre naissance, et vous vous attacherez à moi. Vous renoncerez à tout ce que la vie a de plus doux pour garder une austérité sainte, un veuvage éternel. Ils m'ont répondu dans la joie de leurs cœurs : " Oui, Seigneur, nous abandonnons la terre pour le ciel ; nous quittons les œuvres de la mort pour les œuvres de la vie. " Je leur ai dit : " Vous ne vous inquiéterez point qui vous nourrira, ni qui vous donnera des habits, car votre père céleste donne des plumes aux oiseaux du ciel, et le lis des champs ne fite point sa parure. " Ils m'ont répondu : " Ta protection est seule plus puissante que la main des rois ; il y a dans ta maison des richesses pour tes enfans. " Je leur ai dit : " Vous renoncerez à l'ambition ; vous n'aurez point de grandes richesses sur la terre, à l'exemple des enfans des hommes ; mais là où je vous enverrai, vous direz : " Cultivons la vigne de notre père. " Ils m'ont répondu . " Seigneur, nous ferons ta volonté ; et quand tu nous ordonneras de passer ailleurs, nous prendrons notre baton de voyage, et nous partirons. Ta Providence sera le nuage de feu qui nous guidera, et la main qui nous nourrira " au désert. "

Mais, sans contredit, la plus auguste fonction des enfans de Lévi, c'est la prérogative qu'ils ont de se tenir devant mes autels, de sacrifier la victime sainte, de communiquer avec le Saint des Saints, et de porter jusqu'à ses tabernacles les prières et les expiations des hommes. Ils tiennent en main l'encensoir où brûlent les holocaustes de la loi nouvelle ; ils administrent les signes sensibles de mes grâces ; ils élèvent vers le ciel, à la vue des peuples prosternés, le soleil même de l'éternel justice, et bénissent les générations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Au milieu de ces saintes occupations, si le jour de la persécution se lève soudain, si le soleil éclaire de son disque rougi des scènes de meurtre et des bûchers sanglans, ils savent considérer sans frayeur les instrumens du supplice et les bourreaux ; mais ils ne savent pas renier la foi. Le monde les a vus rendre un témoignage non douteux à mon nom ; le monde a entendu sortir de leurs bouches, de leur douleur, non des plaintes, mais des louanges ; non des reproches, mais des bénédictions. Le cantique qu'ils ont chanté vers moi a été entendu de toutes les parties de la terre ; et dans le ténébreux empire, le génie du mal a frémi de rage en disant : " Quel est donc ce caractère du chrétien qui ne s'efface ni dans le sang ni dans les brasiers ? "

Mes anges ont recueilli les cendres des saints, et ils les ont semées par toute la terre habitée. Toutes les sources, tous les fleuves ont été sanctifiés par ces précieuses reliques. Déjà ces restes des martyrs deviennent des germes d'une étonnante fécondité. Les siècles futurs verront s'élever de nouveaux ceps dans ma vigne, et le champ ravagé se couvrira de moissons.

Les enfans des hommes, devenus meilleurs que leurs pères, liront dans les annales des âges passés ce qui sera l'éternelle confusion des impies, et ils diront entre eux : " Quelle fut la perversité de ceux qu'on appelle nos pères ! quelle est la force de la force de la sainte Eglise du Seigneur ? "

Et cependant les fils du sanctuaire se succéderont et se renouvelleront dans la piété, jusqu'au jour du jugement : où il n'y a plus ni autels ni sacrificateurs.

LEMOULT COURVAL.

LETTRE DU LORD. ARCHEVÊQUE PROTESTANT DE DUBLIN, A SON CLERGÉ.

Nos lecteurs connaissent déjà sans doute la lettre que nous plaçons sous leurs yeux, mais elle est, entre mille, une preuve si frappante de l'excellence du catholicisme et de la pauvreté de l'hérésie, qu'il est précieux à chacun de la posséder. Le révérend évêque en se tourmentant si fort pour excuser le scandale de ses principes et de ses sentimens, nous a paru prouver une seule chose, c'est qu'il estime plus les catholiques que ses co-religionnaires, et qu'il trouve que nous valons mieux que lui. Prenons acte de cet aveu en passant ; quoique forcé il est précieux.

*Mes révérends Frères.*

J'ai été informé qu'il s'était élevé des plaintes dans différens quartiers contre les membres du clergé ; on les accuse d'inhumanité, on leur reproche de manquer à leurs devoirs à l'égard de leurs paroissiens atteints de l'épidémie régnante.

Après une recherche exacte, je n'ai trouvé aucun fondement à ces plaintes. Cependant, comme elles ont été faites, et que l'on a établi des comparaisons odieuses entre les ministres de notre Eglise et les prêtres catholiques romains, je saisirai cette occasion pour vous rappeler en peu mots mes pensées touchant les devoirs du clergé protestant, pour ce qui regarde la visite des malades, et la différence qui existe entre les dogmes des catholiques romains, et ceux des protestans sur cet article.

Je n'ai pas besoin, sans doute, de vous remettre devant les yeux l'obligation où vous êtes d'avertir vos paroissiens de tems en tems de la nécessité de se tenir toujours prêts pour le moment où la sentence leur ordonnera de quitter ce monde, et de ne pas différer la préparation à la mort jusqu'à cette dernière heure, mais de passer le tems de leur santé et de leur force de manière que le Seigneur, lorsqu'il viendra, les trouve veillans.

Et à l'occasion de ce fléau destructeur, qui emporte ses victimes avec tant de rapidité, je n'ai pas besoin non plus de vous avertir de tirer avantage de cette calamité pour rappeler vivement à ceux qui, jusqu'ici, auraient vécu dans une coupable négligence, l'incertitude de la vie présente, et l'extrême importance de celle qui ne doit pas finir.

Mais je vous engage en même tems à profiter de cette occasion et d'autres semblables pour inculquer fortement dans l'esprit de vos auditeurs ce principe essentiel de la religion protestante, qu'il n'y a aucune efficacité (littéral) dans quoi que ce soit, qu'un ministre chrétien ou tout autre puisse faire pour son prochain, soit après sa mort, soit lorsqu'il est tombé dans un tel état que son tems d'épreuve sur la terre touche à sa fin, parce qu'alors il n'est plus capable de rien pour servir Dieu, et pour lui plaire.

Notre devoir, c'est de prêcher l'Evangile, d'instruire les hommes de la doctrine qu'il renferme, d'avertir ceux qui sont dans l'erreur, de ranimer les tièdes, d'encourager les faibles : mais pour remplir ces devoirs, rien ne peut-être plus mal choisi que le lit de douleur, et surtout le lit de la mort.

Ce n'est pas pour vous épargner de la peine, de l'inquiétude, mais pour détourner les âmes de leur porte, où les conduirait une funeste illusion, que

je vous prie d'exhorter continuellement les chrétiens de ne pas se confier dans un repentir qu'on éprouverait au lit de la mort, de ne pas espérer acquérir la connaissance de leur religion, lorsque l'esprit est affaibli et abattu par les souffrances du corps, ni croire qu'ils opéreront leur salut *lorsque la nuit dans laquelle nul homme ne peut travailler. sera arrivée*, ni enfin de s'imaginer que les prières et les lectures qu'un ministre pourra faire sur eux, et la réception dans leurs derniers momens du saint-sacrement, que jusqu'alors ils ont refusé avec obstination, pourront être agréées comme une digne compensation pour une vie non chrétienne.

Je désire aussi que vous représentiez à vos auditeurs qu'un protestant ne doit pas se croire coupable de mépris pour la religion, parce qu'il n'appelle pas un ministre lorsqu'il se sent près de mourir. Il n'a qu'un seul, oui, un seul grand prêtre (great high priest) qui *toujours vit pour intercéder pour nous*, auquel il doit avoir recours dans toute espèce d'événement, et qu'il ne cherchera jamais en vain, s'il le cherche à tems (in time).

Un catholique romain, qui a confiance dans l'efficacité de l'extrême-onction, est obligé, d'après ses principes, d'appeler un prêtre pour lui administrer ce sacrement, et le prêtre, s'il croit à sa religion, devra être prêt, au péril de sa vie, à lui donner ces secours spirituels, d'où peut dépendre, suivant sa croyance, le salut ou la perte éternelle d'une âme. Mais aussi je ne craindrai pas de dire qu'un protestant qui se trouve atteint d'une maladie contagieuse, est obligé de ne pas exposer son pasteur au danger de gagner la maladie, en l'appelant auprès de lui, puisqu'il doit croire, comme tout bon protestant, qu'il n'y a rien dans sa religion qui ait le moindre rapport à l'extrême-onction de l'Eglise romaine. Lorsque les vierges folles, dans la parabole, virent leurs lampes s'éteindre, ce fut en vain qu'elles appelèrent le secours de leurs compagnes, au moment où l'époux arrivait.

Je suis bien persuadé qu'aucun sentiment de danger personnel ne vous empêchera de remplir votre devoir, comme ministres du Christ, dans toutes les occasions où vous pourrez être d'une utilité réelle pour les âmes des hommes. Mais je me sens pressé de protester contre l'injustice de ces comparaisons entre des hommes de différentes croyances, qui peuvent être également consciencieux, en agissant chacun suivant leur foi. Celui qui croit, par exemple, au purgatoire et à l'efficacité des mesures pour la délivrance des âmes, manquerait d'humanité s'il ne faisait pas dire des messes pour ses amis : mais il serait absurde de blâmer un protestant parce qu'il ne ferait pas ce qu'il regarde comme inefficace et superstitieux.

De même celui qui croit à l'efficacité de la confession et de l'extrême-onction, serait obligé en toutes circonstances, d'appeler un prêtre pour lui, ou s'il est prêtre lui-même, d'administrer ces sacremens à tous ceux qui en ont besoin. Mais la foi des protestans rejetant ces croyances, encore une fois il serait absurde de raisonner d'un cas à l'autre, comme s'ils se ressemblaient.

Vous observerez que mon intention n'est pas d'entrer dans aucune discussion sur cette question entre notre Eglise et celle de Rome. Je veux seulement vous montrer que ceux qui adhèrent en effet à votre Eglise, doivent se conformer à ses principes. Dites à vos auditeurs d'embrasser notre foi, ou celle des catholiques romains, suivant leur conviction : mais qu'ils soient

conséquens, et qu'ils ne viennent pas mêler des articles de foi, qui sont incompatibles l'un avec l'autre.

Enfin, mes révérends Frères, quoique je sois bien loin de vouloir vous détourner de la visite des malades, puisque cette visite peut quelquefois, par la grâce divine, fournir les moyens de ramener un pécheur à une nouvelle vie, s'il revient en santé, et inspirer à ses amis des sentimens de religion, je ne puis m'empêcher de vous avertir que vous devez remplir ce devoir *avec la plus grande attention, de peur de faire le mal au lieu du bien.*

Si vous administrez témérairement la cène du Seigneur à celui qui ne comprend pas la véritable nature de cette cérémonie, mais qui attend qu'elle opérera sur lui comme un *charme* (a charme) et qui se confie dans ce que vous ferez pour lui, ou si vous vous exprimez de manière à encourager ceux qui survivent, à différer leur repentir jusqu'au lit de la mort, vous encouragez évidemment une espérance que nous devons regarder, d'après les principes protestans, comme une fatale erreur. Je ne prétends pas sans doute vous avertir, ce qui serait tout-à-fait inutile, de ne pas nourrir vous-mêmes, ni de propager volontairement de pareilles idées, mais de vous garder de dire des paroles, qui pourraient vous échapper, et qui seraient capables de porter les hommes déjà trop disposés à donner dans de telles erreurs, comme l'expérience nous le démontre, à s'imaginer que votre langage même les y autorise.

Qu'il plaise à celui qui sait tourner tout à l'avantage de ceux qui l'aiment, de favoriser et de bénir vos efforts dans sa cause, et de faire de ce terrible fleau un instrument pour retirer les hommes irréguliers de leurs mauvaises voies, et les conduire au grand médecin des âmes.

Votre affectionné ami et collaborateur. RICHARD DE DUBLIN."

C'est la première fois peut-être que l'on voit un évêque chrétien, au lieu d'exciter le zèle de ses ministres, chercher à le leur ôter.



UNE BONNE-ŒUVRE.—La charité, si ingénieuse pour opérer le bien, vient se montrer à notre ville sous une forme nouvelle et des plus aimables. La formation d'un bazar, dont le produit est destiné à la construction de l'ASILE DE LA PROVIDENCE; voilà ce que de charitables Dames ont eu la louable pensée d'entreprendre. C'est à nos yeux une œuvre nationale bien entendue, en même temps que c'est une sainte aumône; car en étalant ainsi les précieux ouvrages de tant de mains habiles, on procure la gloire de son pays; et en les faisant servir au soulagement de la pauvreté et de la souffrance, on fait mieux que cela encore; on procure la gloire de Dieu auteur de tout bien, et on place un trésor dans le ciel.—Ce bazar sera ouvert à l'Hôtel-Rasco les 16 et 17 mai prochain. Les Directrices sont: Mesdames GAMELIN, GAUVIN, ST. JEAN, LÉVÊQUE, BOYER, MOREAU, LAFONTAINE, auxquelles doivent être adressés les ouvrages destinés à la bonne œuvre.—On nous dit déjà des merveilles de ces ouvrages; et si nous en croyons les rapports qui nous sont faits, ils sont à peine mis au jour qu'on se les assure à des prix incroyables. Cela ne doit pas surprendre dans une ville si charitable, et qui comprend si bien les avantages immenses de l'Asile qu'elle va fonder.

## MÉSADVENTURES D'UN MINISTRE PROTESTANT A RAMSAY.

Un événement heureusement significatif vient de se passer à St. Félix de Ramsay (1). Un ministre de nous ne savons quelle secte (car ciles devienent si nombreuses que leur nomenclature est une véritable étude) entreprit, il y a quelque tems déjà, d'exploiter cette partie reculée du diocèse. Il était parvenu sinon à se faire écouter, du moins à se faire supporter des habitans. Ces pauvres gens ont longtemps vécu éloignés des églises, et n'ont pu commodément se reunir aux instructions de leur pasteur; il n'est donc pas bien étonnant qu'ils eussent un moment trop négligé de veiller à la sûreté de leur foi! Quoiqu'il en soit, la manière admirable dont il se conduisirent dans cette circonstance prouve à quel point est vivante la foi de nos concitoyens, de ceux mêmes qu'on croit les plus faciles à séduire. La nouvelle *exagérée* de leur apostasie s'étant répandue dans les environs, elle jeta tout le monde dans un douloureux étonnement. Eux, des Canadiens, devenus protestans! quelle honte sur leur nom! Des Canadiens apostats! ces deux mots se repoussent comme les idées qu'ils représentent. Il ne faut pas qu'on les redise plus longtems. On recourut, dans ce pressant besoin, à la Mère assurée des pécheurs, on les recommanda aux prières de l'Archiconfrérie de Ste. Elizabeth. Les prières furent ferventes, car il ne s'agissait de rien moins que de ramener des frères que l'on croyait perdus; elles furent aussi couronnées de succès. A peine les catholiques de Ramsay connurent-ils cette démarche de leurs frères, qu'émus jusqu'au fond de l'âme ils crurent qu'il était de leur devoir et de leur honneur de manifester, par une éclatante profession de foi, leur attachement à la religion de leurs pères. Ils prièrent M. Robert, leur curé, de venir les trouver; et dès qu'ils le virent ils allèrent en masse protester de leur attachement à la vraie foi et le prièrent de les confesser. Mais le prédicant ne s'arrangea pas de cette démonstration; et il y a toute apparence qu'il n'avait pas fait entrer la confession dans ses calculs. Au premier cri d'alarme, il vint en toute hâte au secours de sa mission ruinée. Mais toutes les portes lui furent obstinément fermées. Il comprit cette manière significative dont on lui donnait son congé; il se le tint pour dit: il ne revint plus et fit bien. Maintenant nous nous réjouissons de cette nouvelle qui nous paraît à nous des plus importantes par ses conséquences. En effet, elle sera un enseignement de plus à MM. les ministres protestans qui, constamment battus comprendront peut-être enfin qu'ils font là un métier ruineux et une propagande impossible. Elle prouvera pour notre commune gloire que les Canadiens ont, avec de vifs sentimens d'honneur et de nationalité, une fidélité inébranlable à leur religion. Elle apprendra enfin à ceux de nos frères, qui seraient exposés aux séductions de l'hérésie, la conduite à tenir dans ces jours d'épreuve, dans ces jours où il s'agit de combattre pour Dieu et pour l'avenir de sa patrie. Voilà pourquoi nous nous réjouissons. Oh! le Canada est trop catholique pour avoir à craindre les efforts de l'hérésie: il y a trop de noblesse dans le caractère de ses habitans pour que l'ignoble apostasie puisse y planter son drapeau. Courage, nos bien-aimés frères, Dieu et Marie sont avec nous, nous serons donc vainqueurs.

---

(1) Paroisse de Ste. Mélanie de Daillebout.

## LE PRENEUR SUR GAGES.

Le vent glacial de janvier soufflait avec force sur les larges quais entre lesquels la Seine roulait, avec un mugissement monotone, les épais glaçons dont elle était couverte. Le Ciel était enveloppé de sombres nuages, et un brouillard humide permettait à peine de distinguer la pâle lumière des réverbères. Le silence des rues, quoique l'heure ne fût pas encore très-avancée, n'était troublé de temps en temps que par le bruit d'une rapide voiture, qui transportait sans doute quelques heureux de la terre au sein d'un bal ou d'un théâtre. Hélas ! cette saison si triste au pauvre, qui sent bien cruellement sa misère durant de longues et froides nuits, qui se cache tremblant sous ses haillons, c'est la saison des fêtes et des plaisirs pour le riche indifférent, que l'art, vile esclave de la fortune, entoure encore de fleurs quand celles des champs et des jardins ont été emportées par les brumes de l'hiver.

Ce soir-là une pauvre femme pleurait assise sur la borne voisine d'un de ces établissemens sur la porte desquels on lit en gros caractères ces mots : MONT-DE-PIÉTÉ, qui semblent dire aux malheureux : ESPÉRANCE ! Mais ce n'est là qu'une amère déception, une lâche insulte que la civilisation veut faire au misérable. Le pauvre, pour lequel cette institution menteuse a été créée en apparence, n'y trouva jamais ni la douce parole qui console, ni le morceau de pain qui lui manque pour souffrir quelques jours de plus. On ne prête là que sur gages ; c'est ainsi que la charité des banquiers explique la charité chrétienne. Un commis insolent et distrait ouvre avec dédain le lambeau de toile dans lequel un malheureux a enveloppé en gémissant son dernier vêtement ; il le regarde un moment, puis il le lui jette à la face, en lui disant avec dureté : " On ne prête pas sur de pareils haillons ! " Hélas ! ce haillon, c'était un habit de fête auquel se rattachaient peut-être de pieux ou de doux souvenirs ; mais il faut au *Mont-de-Piété* le châle précieux de la courtisane, les bijoux du joueur ; sans ce gage, il n'ouvre point les trésors de son épargne d'usurier.

Cette femme venait sans doute d'éprouver un refus de ce genre ; elle se désespérait en regardant avec tristesse, à la lueur de la lanterne suspendue à la porte du *Mont-de-Piété*, une petite croix d'or à l'anneau de laquelle elle rattachait un cordon usé de soie noire, que le commis avait sans doute enlevé pour s'assurer du poids de l'objet : il avait été trouvé trop léger dans sa balance. Les vêtemens de cette infortunée n'annonçaient point précisément l'indigence, mais ceux d'une classe inférieure de la société ; elle paraissait au reste avoir eu recours déjà à l'industrie de l'établissement d'où elle sortait avant d'y porter sa dernière et précieuse ressource, car elle n'était point suffisamment couverte pour la saison rigoureuse dans laquelle on était. Sa robe de toile brune flottait au vent ; un mouchoir de la même étoffe garantissait avec peine son sein des injures de l'air, et la dentelle grossière de son bonnet de mousseline mal plissé tombait sur ses joues pâles et maigres. Elle n'était déjà plus jeune, mais il eût été facile de voir que le malheur et les privations avaient, plutôt que les années, flétri son visage empreint d'une naïve candeur. " Mon Dieu ! mon Dieu ! dit-elle d'une voix entrecoupée de sanglots, il mourra donc, le brave homme ; il mourra sans que je puisse le soulager.... ? O mon Dieu !... venez à mon secours ! "

Dans ce moment, un passant qui n'entendit probablement que ses derniè-

res paroles s'arrêta devant elle, et croyant sans doute aussi qu'elle implorerait la pitié publique, mit précipitamment dans sa main une petite pièce de monnaie ; mais la femme se leva avec une espèce de terreur, et lui rendit aussitôt son aumône.

«—Merci, monsieur, merci, dit-elle en sanglotant et avec un accent provincial fortement prononcé, vous vous trompez.... je ne demande rien !”

Le passant reprit la pièce de monnaie qu'il lui avait offerte, mais il regarda cette femme avec attention, comme s'il eût voulu lire dans ses traits la cause de sa douleur et de son refus. C'était un homme d'un âge déjà avancé ; il était enveloppé d'une ample redingote noire, et un chapeau à larges bords cachait en grande partie son visage.

« Pardonnez moi, répondit-il avec émotion, je n'ai point eu le dessein de vous offenser ; je vois en effet que je m'étais trompé... Cependant vous paraîsez souffrante et malheureuse ; ne pourrais-je donc rien faire pour vous ?

«—Ah ! s'écria-t-elle, en levant vers le ciel ses yeux mouillés de larmes, le bon Dieu m'a-t-il entendue ? Hélas ! monsieur, il est vrai que je suis malheureuse, bien malheureuse, si vous saviez ! ... J'ai été plusieurs fois dans cette maison, j'y ai porté tout ce que je possédais : il ne me restait plus que cette croix ; mon pauvre père me l'avait donnée, il y a bien longtemps, quand j'ai fait ma première communion. Il fallait avoir des besoins bien pressans pour me séparer de toi, mon amour, ajouta-t-elle, en baisant la croix avec transport : eh bien, monsieur, on m'a refusée ici ; j'ai été dans plusieurs maisons du même genre, partout on m'a dit que ma croix, monsieur, la croix d'or que m'a donnée mon père, ne valait pas *trois francs* ! Pauvre croix ! Je suis revenue ici, mais ils m'ont encore refusée ; et comme je priais de m'accorder en grâce quelque chose, et que je pleurais.... ils m'ont chassée de leur bureau, en me disant que j'étais folle....”

La personne qui écoutait en silence ce simple et touchant récit, en parut profondément touchée.

«—Consolez-vous, ma bonne femme, tout le monde ne sera peut-être pas aussi difficile que ces commis : faites-moi voir votre croix.... Oh ! vous avez raison, ce gage est précieux ; il le sera pour moi, du moins, si vous voulez me le confier contre cette légère avance....”

Puis il tira deux pièces d'or de sa poche et les donna à la femme, qui saisit sa main et la baisa avec transport....

«—Ce n'est pas possible, s'écria-t-elle avec joie, tout cela pour ma croix... oh ! que je suis heureuse ! je vais donc pouvoir le soulager, un médecin viendra le voir !.... Merci ! merci ! mais, ajouta-t-elle à voix basse, ne vous trompez-vous pas, monsieur ?

«—Non, mon enfant, non, je ne me trompe pas maintenant ; mais nous autres prêteurs sur gages, nous sommes cependant abusés quelquefois : il faut que vous me fassiez connaître votre nom et votre demeure.... Et puis vous avez parlé, je crois, de secourir quelqu'un ; vous avez prononcé le nom de médecin.... ce n'était donc pas pour vous seule que vous aviez besoin de secours....

«—Hélas ! monsieur, reprit la femme avec embarras, je crains que vous ne vous repentiez de ce que vous faites pour moi, mais c'est cependant une bonne action.... Je vous rendrai cet argent, monsieur, je vous le rendrai bien certainement.

—Je ne me repens point de ce que j'ai fait, et je crois entièrement à votre promesse ; mais répondez-moi, je vous en prie...

—Eh bien ! monsieur, je vais tout vous dire. Je m'appelle Catherine Gervais ; je suis née dans la Bresse, et il y a bien trente ans, car j'en ai maintenant quarante-cinq, que je suis entrée au service d'un riche négociant de Mâcon. Il avait une femme bonne et vertueuse et quatre enfans, que j'ai élevés et que j'aimais tendrement. Durant bien des années, nous avons été très-heureux, si ce n'est que monsieur avait eu un procès avec son frère qui était dans les ordres. Que voulez-vous ? je crois que ce frère avait tort, et je prie Dieu qu'il lui pardonne. Cependant c'est mon pauvre maître que la Providence a semblé punir..."

Celui qui s'était donné le titre de prêteur sur gages tressaillit ; il passa sa main sur son front, un profond soupir s'exhala de sa poitrine, mais la bonne Catherine ne parut point s'apercevoir de cette circonstance, et elle continua en ces termes : "Voilà que tout à coup monsieur perdit en deux années ses quatre enfans, qui étaient grands et beaux ; ma maîtresse mourut aussi, la chère dame ; et il ne resta plus que moi, dans cette maison désolée, pour servir mon bon maître et pleurer avec lui. Peu de temps après, monsieur éprouva de grandes pertes, si bien qu'il y a à peu près huit mois nous avons quitté Mâcon pour venir ici. Monsieur espérait trouver à Paris des amis qu'il avait obligés quand il était riche, des négocians avec lesquels il avait eu des relations ; il parlait aussi d'obtenir une place.... Rien de tout cela n'est arrivé : monsieur a été mal reçu par ses amis, et lui, qui est fier et sensible, n'a pas voulu les revoir. Peu à peu nous avons épuisé toutes nos ressources, et puis l'hiver est venu, et mon pauvre maître est tombé malade.... J'ai fait tout ce que j'ai pu pour lui cacher notre misère ; j'ai dépensé toutes mes économies : c'était bien peu de chose, monsieur ; car mon bon maître avait mis mes gages dans son commerce, et ils ont été perdus avec sa fortune.... Nous demeurons rue de la Vieille-Draperie.... Voilà, monsieur, pourquoi je pleurais..."

Le prêteur sur gages garda un moment le silence ; un violent combat s'élevait dans son cœur, ou bien quelque souvenir douloureux l'agitait...

—Catherine, dit-il enfin d'une voix émue, votre maître ne s'appelle-t-il pas Jacques Dumont ?

—Cela est vrai, monsieur, répondit la pauvre fille toute tremblante ; il se nomme ainsi... D'où le connaissez-vous ?... Mon Dieu ! vous paraissez inquiet... Tenez, monsieur, voici votre argent....

—Non, non, noble et généreuse fille, s'écria le prêteur sur gages : courez auprès de votre maître, portez-lui les premiers soulagemens que vous pouvez lui procurer ; n'allez point chez un médecin, dans quelques instans il y en aura un auprès de lui... Puis il se découvrit avec respect devant cette humble servante ; et étendant sa main sur sa tête, il ajouta d'une voix émue, mais grave et solennelle comme celle d'un ministre du Seigneur : "Catherine Gervais ! que Dieu vous bénisse comme je vous bénis en ce moment !..."

Le lendemain un vénérable ecclésiastique entra dans l'allée d'une obscure et triste maison de la rue de la Vieille-Draperie ; il monta jusqu'au cinquième étage, et s'arrêta devant une porte vermoulue à laquelle il frappa ; ce fut Catherine qui vint ouvrir...



—Le voilà, monsieur ! le voilà, dit-elle avec transport à un homme couché sur un grabat, et qui se souleva péniblement pour le voir ; voilà celui qui vous a envoyé un médecin et qui m'a béni au nom de Dieu... Qu'il soit le bienvenu !..”

L'ecclésiastique s'approcha du malade ; il mit sa main sur ses yeux pour essayer une larme... et le malade balbutia quelques mots de remerciemens...

—Eprouvez-vous du mieux ! lui dit l'ecclésiastique en prenant sa main brûlante...

—Hélas ! monsieur, répondit le malade avec tristesse, c'est là qu'est mon mal, c'est dans mon cœur que je souffre. Quand on n'a plus d'espérance... Comment pourrai-je reconnaître jamais votre généreux procédé... ? car Catherine m'a tout dit, et vous n'êtes point un prêteur sur gages... ; mais je vais mieux, merci ! merci !...

—Ecoutez, reprit l'ecclésiastique, guérissons d'abord les souffrances de l'âme, celles du corps disparaîtront bientôt. Nous nous connaissons, monsieur, nous nous connaissons beaucoup, mais depuis bien des années nous ne nous sommes vus !

—Vous ! s'écria le malade, en le regardant avec étonnement tandis que Catherine le soutenait dans ses bras.

—Moi ! répondit-il. Eh quoi ! Jacques, vous ne retrouvez pas en moi les traits de votre frère Joseph ?... Je suis votre frère...

—Oh ! pardon ! pardon !... dit Jacques, en s'efforçant de cacher son visage sous sa couverture.... Pardon, mon frère, Dieu m'a cruellement puni... Viens-tu pour me maudire ?...

—Au nom de Dieu, pardon, s'écria Catherine, en se jetant aux pieds de Joseph Dumont...

—Frère, reprit celui-ci, en regardant avec attendrissement cette sainte fille, nous avons sous les yeux un grand exemple ; c'est celui de la vertu d'autant plus pure et plus belle qu'elle semble signorer elle-même ; livrons-nous aux doux sentimens qu'elle doit nous inspirer. Tu m'as injustement privé de l'héritage de notre père ; mais cette faute est moins grande que celle que tu as commise en me cachant ton malheur, en oubliant que tu avais par le monde un frère voué au Seigneur, et dont la mission sur la terre est d'apprendre aux autres hommes à aimer et à pardonner..”

Les deux frères tombèrent dans les bras l'un de l'autre, et Catherine, levant les mains vers le ciel, pleurait de ravissement et de bonheur...

Un moment après, Joseph lui présenta une belle croix d'or, et lui dit avec un doux sourire : “ Catherine, mon frère et moi nous ne nous séparerons plus jamais ; acceptez ce présent, et conservez-le comme un doux souvenir de votre dévouement envers un de vos frères. Vous serez notre sœur, n'est-ce pas, Catherine ? Je garde votre croix ; elle sera pour moi un gage sacré et aussi un souvenir du respect qu'on doit à la vertu.”

Catherine baissa modestement les yeux, attacha à son cou la croix d'or, et murmura ces douces paroles : “ Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit béni ! ”

—*Erratum* du dernier No. à la page 300, ligne 21 e. au lieu de *religieux* lisez *religieuses*.